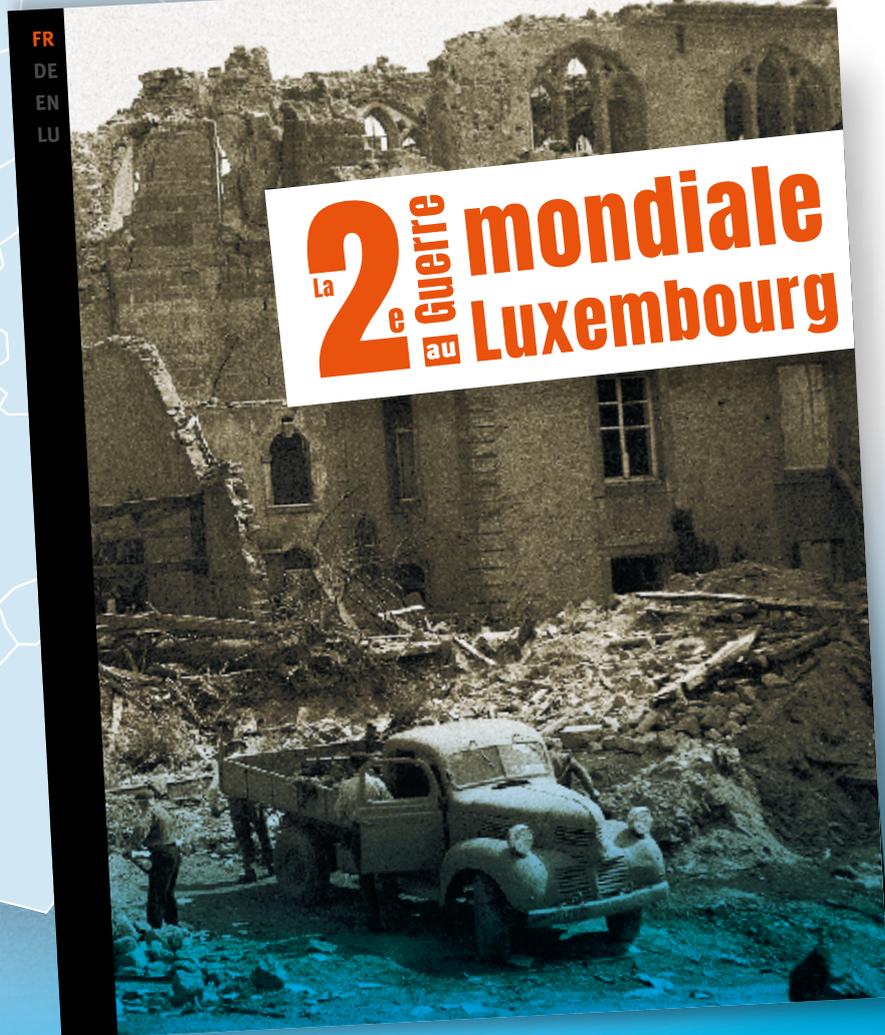


2^e
édition
actualisée

auch auf
Deutsch
erhältlich

Livret pédagogique accompagnant

la brochure



La 2^e Guerre mondiale au Luxembourg

**Livret
pédagogique**

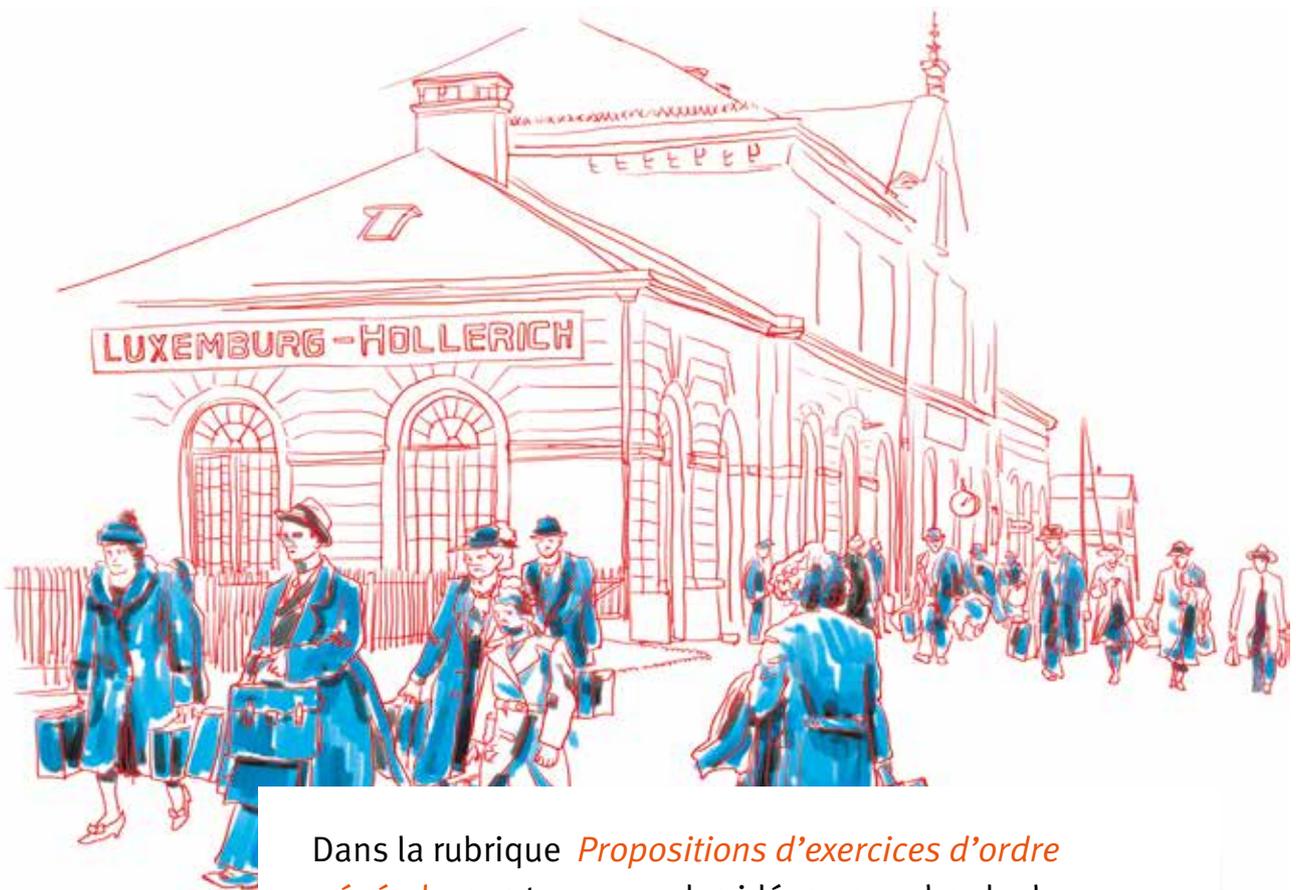
Éditeur : Fondation Zentrum fir politesch Bildung
avec le soutien du Comité pour la Mémoire de la Deuxième Guerre mondiale

Sommaire

	<i>Page</i>
<u>I. Propositions d'exercices d'ordre général</u>	4
<u>II. Propositions d'exercices relatifs aux différents chapitres</u>	6
1. Le glissement vers la guerre	6
2. L'invasion	6
3. L'État totalitaire	7
4. La politique raciale	12
5. La persécution des Juifs	14
6. La résistance	17
7. L'enrôlement forcé	19
8. La désobéissance	22
9. La Libération	24
10. Une société divisée	26
11. Un passé resté présent	28
<u>III. Liens pour faire des recherches autonomes</u>	37

Légende

→ 	Sources historiques sous la forme de textes et d'image	→ 	Travail en binôme
→ 		→ 	Vidéos
→ 	Rechercher	→ 	Exercice de rédaction
→ 	Discuter	→ 	Recherche d'images



Dans la rubrique *Propositions d'exercices d'ordre général*, vous trouverez des idées pour aborder la brochure dans son intégralité durant une unité de cours ou un projet.

Les *propositions d'exercices relatifs aux différents chapitres* contiennent des idées d'exercices en rapport avec les divers chapitres de la brochure *La 2^e Guerre mondiale au Luxembourg* ainsi que des sources additionnelles, notamment des coupures de presse, des photos ou encore des extraits de documents, de journaux intimes ou de lettres. Elles permettent d'approfondir des sujets spécifiques de façon indépendante. La constitution d'un répertoire de *liens* importants peut s'avérer utile dans les recherches.

Propositions d'exercices d'ordre général

Introduction au sujet – L'image comme point de départ



L'objectif consiste à évaluer, au début d'une heure ou d'une unité de cours, les connaissances des élèves sur la Deuxième Guerre mondiale et les liens qu'ils-elles établissent avec différentes images. L'enseignant-e sélectionne autant d'images qu'il y a d'élèves dans le groupe et apporte des tirages ou des photocopies de ces images en classe. Il-Elle peut aussi se servir des photos qui se trouvent dans la brochure *La 2^e Guerre mondiale au Luxembourg*. Au début du cours, les élèves forment un cercle. L'enseignant-e répartit les photos au centre de ce cercle. Chaque élève choisit une photo qui l'interpelle. Ensuite, chaque élève doit présenter son image, la décrire et expliquer pourquoi il-elle l'a choisie. Il est aussi possible de demander aux élèves d'apporter eux-mêmes des photos de la guerre.

Questions pour aller plus loin :

Quels sujets les élèves souhaitent-ils-elles approfondir en classe ?

Parcours de vie en temps de guerre

La brochure ainsi que le présent livret pédagogique contiennent une série de biographies. Pour faire prendre conscience aux élèves du sort de nombreux-ses-habitant-e-s du Luxembourg pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'enseignant-e peut diviser la classe en des groupes chargés de retracer les parcours de vie des différentes personnes. Ce travail peut se faire de manière analogique, par exemple avec des cartes photocopiées que l'on peut ensuite exposer en classe sous la forme d'affiches avec des annotations, ou de façon numérique.

Conseil : complétez cette activité avec des biographies trouvées sur le site *50 Faces 50 Stories*. <https://www.5ofaces.lu/material>

Créer un Wiki avec Teams

Les résultats de la recherche et de l'exploitation des informations peuvent en outre être présentés oralement en classe. Les élèves doivent indiquer les sources de leurs textes.

Objectif : Les élèves utilisent Internet pour se forger eux-mêmes une compréhension du sujet et mettent leurs connaissances à la disposition des autres en ligne. Les articles de qualité pourraient être publiés sur Wikipédia.

Méthodes : Recherche et exploitation des informations, travail individuel ou de groupe, production de textes (articles Wiki), présentation orale.

Instructions : En travaillant avec la brochure, et de façon plus générale, en abordant le sujet de la Deuxième Guerre mondiale au Luxembourg, les élèves peuvent rencontrer des termes politiques et historiques qu'ils-elles ne connaissaient pas. Certains de ces termes sont déjà expliqués dans la brochure. Pour tous les autres termes (p. ex. « race supérieure », « communisme », « espace vital » [Lebensraum]), il est intéressant de créer un Wiki en ligne accessible aux élèves de la classe pendant une unité de cours. Les élèves peuvent ainsi mener eux-mêmes des recherches – individuellement ou en groupe – et rassembler leurs connaissances sur une plateforme qu'ils-elles peuvent consulter à tout moment.

De plus, ils-elles peuvent travailler ensemble sur les textes, s'aider mutuellement et contribuer de nouvelles idées. L'enseignant-e peut aussi faire des suggestions d'amélioration à tout moment.

Étape 1 : Dans Microsoft Teams, il faut d'abord créer une équipe pour la classe. Pour ajouter l'application Wiki à l'équipe, il suffit de cliquer sur le symbole « + » situé dans la barre supérieure.

Étape 2 : Une fenêtre comprenant des applications s'ouvre. Il faut sélectionner l'application Wiki.

Étape 3 : Il faut saisir un nom pour le nouvel onglet.



Étape 4 : À présent, la classe peut rédiger des articles Wiki en ligne ensemble et de manière simultanée. Les élèves et l'enseignant-e peuvent proposer de nouveaux termes qui nécessitent une explication. L'application dispose d'un programme de traitement de texte et des fonctions similaires à celles de Wikipédia sont disponibles. Il est par exemple possible d'ajouter des liens ou des photos complémentaires (provenant d'Internet, des canaux Teams ou de OneDrive) aux textes. Les contributions peuvent être classées dans un ordre quelconque, selon les besoins.

Variante : il est aussi possible de créer des articles Wiki portant sur des personnes (p. ex. sur les divers groupes de bourreaux et de victimes présentés dans la brochure *La 2^e Guerre mondiale au Luxembourg*).

II. Propositions d'exercices relatifs aux différents chapitres



1. Le glissement vers la guerre

La situation du Luxembourg avant la guerre

- Les années 1930 ont été marquées par les conséquences d'une grave crise économique. Comment les populations dans différents pays y ont-elles réagi ? Existe-t-il des parallèles avec les crises de notre époque ?



- **Recherchez des photos** des festivités du centenaire de l'indépendance du Luxembourg.
 - Que voit-on sur ces photos ? Comment les festivités se sont-elles déroulées ?
 - Quels épisodes ou personnages de l'histoire du Luxembourg ont été représentés dans le cortège historique ?



- **Discutez** : que signifie l'indépendance pour vous personnellement ? Qu'est-ce qui fait l'indépendance d'un pays ?

Qui sont les nazis et que veulent-ils ?

- Observez les photos du congrès du parti nazi à Nuremberg (p. 7). Quelles impressions ces images et la mise en scène de ces défilés devaient-elles transmettre aux gens à l'époque, tant en Allemagne qu'à l'étranger ?
- Dans leur langage, les nationaux-socialistes font la distinction entre ce qu'ils appellent le « peuple » et ceux-celles qui ont des opinions qui divergent des leurs. Quel objectif poursuivent-ils ?
- Le Troisième Reich et la recherche d'un « espace vital » (*Lebensraum*) : trouvez des cartes du Saint Empire romain germanique, de l'Empire allemand (1871-1918) et de la République de Weimar et comparez-les. Quels objectifs les nationaux-socialistes espéraient-ils atteindre en se référant aux deux premiers Reichs ?
- Faites une **recherche** sur le terme « espace vital » (*Lebensraum*) utilisé par les nationaux-socialistes. Que devait-il advenir des territoires que les nationaux-socialistes avaient conquis, par exemple en Europe de l'Est ?



2. L'invasion

Le Luxembourg occupé

- Faites une recherche pour découvrir où la Grande-Duchesse et le gouvernement se sont exilés.
 - Créez une frise chronologique avec les dates, les lieux et les pays.
 - Identifiez les endroits sur une carte du monde et reliez les points entre eux.
- Lisez la biographie d'Eugène Weiss (p. 9). Où s'est-il réfugié ? Faites une recherche en ligne ou à la bibliothèque de l'école pour découvrir où d'autres réfugié-e-s luxembourgeois-es ont été évacué-e-s pendant l'invasion.



Conseil : tu souhaites en savoir davantage sur les expériences d'Eugène Weiss pendant l'invasion ? Son récit est paru en 1993 sous le titre *Meine Evakuierung: ein Tagebuch, Mai-Juni 1940*. Avec un commentaire et une biographie du narrateur par Armand Logelin-Simon. Differdange 1993.



Opérations de guerre au Luxembourg : visionnez la vidéo suivante en classe : <http://www.mnhm.net/ng/images/videos/CAMERON.mp4> (date de dernière consultation : 26/04/2024)



Discutez : selon vous, la commémoration de Douglas Cameron est-elle justifiée ?

3. L'État totalitaire

La vie de tous les jours dans un État totalitaire

- Selon le texte, quelles sont les caractéristiques d'un État totalitaire ? Comment cela s'est-il fait remarquer au Luxembourg ?
- Fais des recherches sur les autres traits distinctifs du totalitarisme.
- En dehors du Troisième Reich, quels États ont été ou sont encore aujourd'hui considérés comme des États totalitaires ?





Qui sont les nazis luxembourgeois ?



- Selon le texte de la brochure, comment les « collaborateurs » agissent-ils pendant la guerre ?
Discutez : quelles ont pu être leurs motivations, selon le texte, pour se rallier à l'occupant ?

Expériences sous la dictature au Luxembourg

Exemple de cas : le père de famille Valentin Schmitz

- Lisez les lettres suivantes (S1 et S2) envoyées par des nazis luxembourgeois à un enseignant.
 - Qu'exigent les nazis de l'enseignant et de sa famille ?
 - Que risque l'enseignant en raison de son « opposition tenace » ?
 - Comment les auteurs des lettres tentent-ils d'influencer le destinataire ?



Source 1

Bettendorf, den 11.7.41-

Herrn Schmitz!

Ich bitte Sie ihren beiden Söhnen M.u.E.Schmitz mitzuteilen, dass sie sich heute Abend um 9 Uhr bei mir zu stellen haben. Ihnen teile ich zugleich mit dass der letzte Termin für das Lichtbild Ihrer Frau und das tragen des Abzeichens von Ihrem Sohn Heinrich binnen 4 Tagen zu erfolgen hat. Sollten Sie hier meinen Forderungen nicht nachkommen, so versichere ich Ihnen dass Sie die Schule in unserm Ort nicht mehr anfangen. Dies alles finde ich von Ihrer Seite sehr herausfordernt und es ist mir sehr peinlich wieder auf das Alte zurück zukommen. Aber mein Entschluss wird diesesmal entgültig sein, um meinen Mitarbeitern diese ständige hartnäckigen Herausforderungen ein Ende zu machen.

Heil Hitler!

[Signature]

(collection privée de Felix Schmitz)



Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei

Gau Moselland

Kreisleitung Diekirch

Fernruf: Amt Diekirch Nr. 35 42, 35 43, 35 44
Bankkonto: Kreissparkasse Diekirch Nr. 100
Postscheckkonto: Nr. 10848 beim Postscheckamt Luxemburg



Kampfblatt des Kreises Diekirch
„Nationalblatt“
Ausgabe Luxemburg

er Kreisleiter

Zeichen: 14/308

Ohne Angabe obigen Amtes und Zeichens
kann Ihr Schreiben nicht erledigt werden.

Diekirch, den 4. November 1942

An den

Vg. Valentin Schmitz
Lehrer

Bettendorf

Meine Ermittlungen haben ergeben dass Ihr Verhalten selbst in Ihrem Wohnort den Eindruck aufkommen liess, dass Sie innerlich gegen das Deutschtum eingestellt seien. Ich sehe davon ab, Ihren Ausschluss aus der VDB. zu verfügen, da diese Massnahme für Sie und Ihre Familie schwere Folgen nach sich ziehen würde. Diese Massnahme erscheint mir schon mit Rücksicht darauf dass Ihr ältester Sohn bereits bei der Wehrmacht dient, der 2. Sohn die Einberufung zum Reichsarbeitsdienst erwartet und der 3. Sohn sich im wehrpflichtigen Alter befindet nicht gerechtfertigt. Ich erwarte aber dass Sie und Ihre Familie in Zukunft sich so verhalten, dass auch die Bevölkerung in Bettendorf an Ihrer ehrlichen Absicht sich für das Deutschtum einzusetzen nicht zu zweifeln braucht. Ich erwarte fern dass Sie und Ihre Familie die Bestrebungen der VDB. in jeder Beziehung unterstützen und sich offen zum Deutschtum bekennen. Die Zeit des Wehrdienstes Ihrer Söhne gibt Ihnen die Möglichkeit die innerliche Einstellung für das Deutschtum zu beweisen.

Heil Hitler!

Gesehen:

Bettendorf, den 23. Nov. 1942



(Jakobs)
Bezirksleiter der NSDAP

Der Ortsgruppenleiter.

Exemple de cas : la jeune enseignante Marguerite Meisch

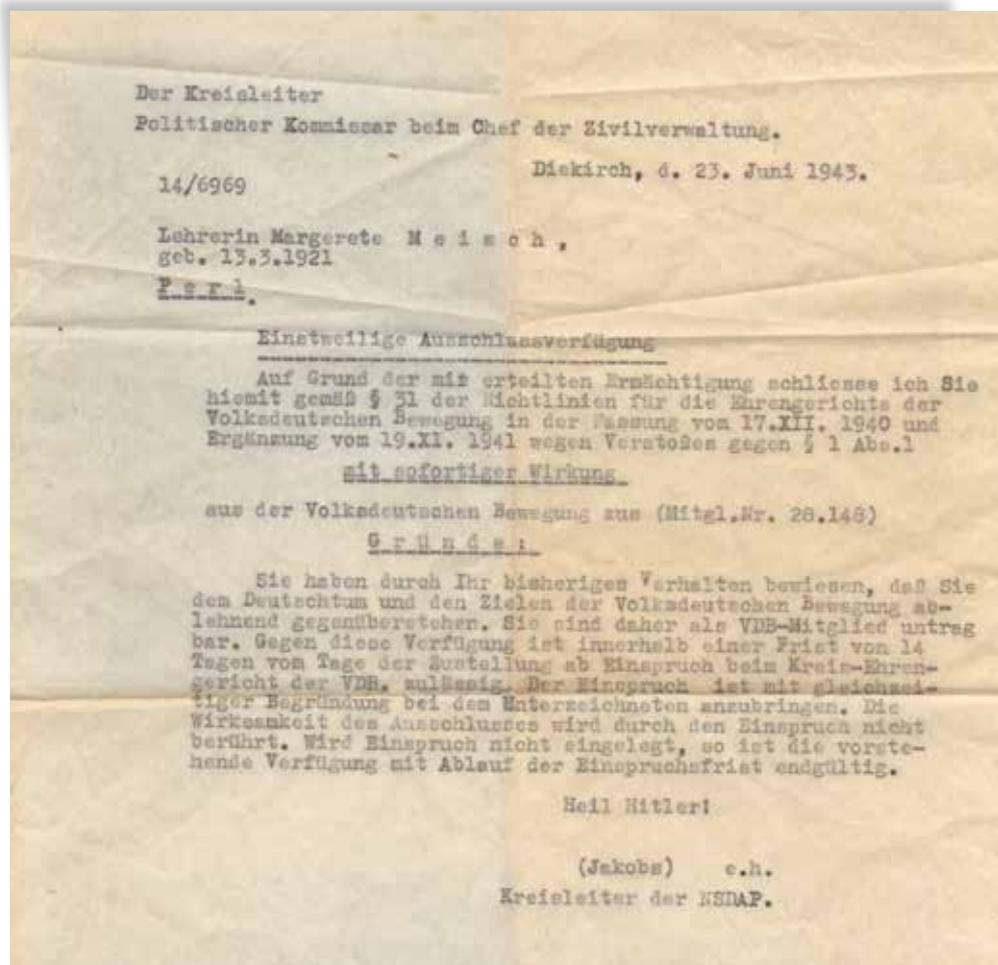
Quand la guerre a éclaté, Marguerite Meisch avait 19 ans. Pour pouvoir suivre sa formation d'enseignante, elle a été contrainte, à l'instar des autres fonctionnaires et enseignants, d'adhérer au *Volksdeutsche Bewegung* (VdB). Des milliers de Luxembourgeois-es sont devenu·e-s membres du VdB et d'autres organisations nazies à partir de 1940 pour éviter les ennuis ou par crainte de persécution. En 1943, Marguerite Meisch a été exclue du VdB. Comme elle ne souhaitait pas perdre son travail, elle s'est vue contrainte d'adresser une lettre au parti nazi (NSDAP). La jeune femme a dû y expliquer qu'elle faisait tout ce qu'on lui demandait.

Deux de ses trois frères ont été enrôlés de force en 1943 : Jean-Pierre en juin et Alphonse en novembre. En 1944, Alphonse Meisch n'a pas donné suite à la convocation de la Wehrmacht et a été considéré comme déserteur. Jusqu'à la Libération, des familles luxembourgeoises ont caché le jeune homme. Jean-Pierre a combattu en France en 1944, a été fait prisonnier de guerre en Angleterre en 1945, puis est rentré chez lui à la fin de la guerre.

Après la guerre, Marguerite Meisch a continué à travailler comme enseignante, d'abord dans l'Ösling et plus tard à Kahler. Elle s'est mariée, mais n'a pas eu d'enfants. Elle n'a jamais parlé de son adhésion au VdB. Mais elle a refusé toute sa vie de remettre les pieds sur le sol allemand.



Source 1





Source 2

Lehreramtswärterin
Margete Meisch,
Perl.

Perl, am 28. Juni 1943.

Einspruch
gegen Ausschluss aus der VDB.

An die

Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei

G u. H o s e l l a n d
Kreisleitung Diekirch

in

Diekirch.

Als Mitglied der VDB-Bewegung (Mitgl.Nr. 28.148) habe ich am 26. Juni l.J. die mit 23. Juni 1943 datierte Ausschlussverfügung erhalten und erhebe gegen diese Verfügung innerhalb der offenen Frist Einspruch und begründe dies wie folgt:

Ich bin am 1. April 1941 als Lehramtswärterin der VDB. beigetreten, bin weitere Mitglied der NSV. und des Deutschen Lehrerbundes in Luxemburg.

Jederseit habe ich mich in meinem Berufe und auch außerhalb desselben als deutschbewusste Volksangehörige aufgeführt und betrachtet, war bei allen Versammlungen der VDB, unterstützte deren Unternehmungen in jeder Weise, sei es in Geldspenden oder in tätiger Mitarbeit bei Sammlungen, wobei ich selbst mehrmals als Sammlerin auch auf der Straße tätig war.

In meinen Wirkungsorte war ich auch Jungmädels-Gruppenführerin und brachte diese Gruppe auf 48 Mitglieder. Unermüdet führte ich die vorgeschriebenen Wochen-Beisamabende durch und bereitete z.B. sie für den Leistungskampf derart gewissenhaft vor, daß meine Gruppe den 2. Platz besetzte, worauf ich sogar zur Schriftführerin am 20. April 1943 befördert wurde.

Selbstverständlich gab ich mich auch in meinem Berufe eindeutig als deutschbewusste Lehrerin und vermittelte den Kindern nach ihrer Auffassungsgabe (1.-4. Schuljahr) das schwere Zeitgeschehen und den erbitterten Daseinskampf des Deutschen Volkes, forderte sie zu tätiger Mitarbeit auf und geben unser Bestes bei den Sammlungen (Papier-, Altstoff-, Heilkräutersammlung usw.), was gewiß von meiner Schulleitung bestätigt werden muß.

Neben meiner Arbeit im Schulleben stand ich überdies seit 1. Mai fast täglich nachmittags im Arbeitseinsatz bei den B g u e r n nachmittags von 14 bis 22 Uhr. Auch dies kann durch den Besitzer, wo mein Einsatz erfolgt, nachgewiesen werden.

Ausdrücklich möchte ich erklären, dass ich mir in keiner Weise - weder in Worten oder gar in Handlungen - nur des geringsten un deutschen Verhaltens bewußt bin und bestreite dadurch alle etwaigen Gründe oder Vorwände, die meinen Ausschluss aus der VDB führen könnten. Weiters bitte ich, diese meine Angaben zu überprüfen und möchte mich - um nur e i n e n Zeugen zu nennen - auf P g. Max G r a b, früherer ~~Stammführer~~ Stammführer der Ortsgruppe Perl, derzeit seit Mitte Jänner 1943 eingesogen, die Familie noch wohnhaft in Perl, berufen.

Ich bitte Sie, Kreisleiter, diesen meinen Einspruch zur Kenntnis zu nehmen, die Ausschlussverfügung rückgängig zu machen und mich weiter als Mitglied in der VDB. zu belassen. Ich werde mich auch weiterhin deutschbewusste Lehrerin in und außerhalb des Berufes jederseit zeigen.

H e i l H i t l e r ! Marg.Meisch, e.h.

(propriété privée de la famille Meisch)



Exercices :

- Lisez la courte biographie et les documents (S1 et S2). Marquez les termes et les abréviations que vous ne connaissez pas. Cherchez des explications. Vous pouvez aussi utiliser la brochure *La 2^e Guerre mondiale au Luxembourg*.
- Pourquoi des dizaines de milliers de Luxembourgeois-es, à l'instar de Marguerite, ont-ils-elles rejoint le VdB pendant la guerre ?
- En juin 1943, Marguerite Meisch a été exclue du VdB. Quand avait-elle rejoint le mouvement ? Pourquoi en a-t-elle été exclue ? Quelles auraient pu être les conséquences de cette exclusion pour la jeune enseignante et sa famille ?
- Quelques jours seulement après son exclusion, Marguerite Krier a écrit une lettre au NSDAP à Diekirch. Que cherchait-elle à obtenir avec cette lettre ? Dans quelle mesure cette lettre vous semble-t-elle crédible ?
- Comment auriez-vous agi à la place de Marguerite ?
- Après 1945, Marguerite Meisch n'a plus jamais parlé du VdB. Quelles pourraient en être les raisons ?

4. La politique raciale

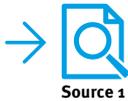
Les Luxembourgeois sont-ils des Allemands ?

- Lisez le chapitre de la brochure et expliquez les fondements de la nationalité dans l'État nazi.
- Comment définiriez-vous la nationalité ? **Discutez** en classe des critères qui vous semblent importants.



Un recensement se transforme en « référendum »

- Pourquoi la religion, la nationalité, la langue maternelle et la « race » étaient-elles si importantes pour la politique nazie ?
- Lisez les points 7 et 8 du relevé d'état civil (S1 et S2). Quel était l'objectif des explications détaillées complémentaires ?



Source 1

5. **Jetzige Staatsangehörigkeit:** *Schweizerin* (Dieser Raum bleibt frei)
(wie Spalte 10a der Haushaltsliste; Doppelstaater haben beide Staatsangehörigkeiten anzugeben.)
 Falls jetzige Staatsangehörigkeit nicht durch Abstammung erworben ist:
 Art des Erwerbs (z. B. Option, Heirat):
 Zeitpunkt des Erwerbs:
 Etwas frühere Staatsangehörigkeit:
 Zeitpunkt des Verlustes:

6. **Hauptberuf:** *Kleider-Schneider* Stellung im Hauptberuf:
 Nebenberufe): " " Nebenberuf:
(wie Spalte 11 der Haushaltsliste)
 Wo und bei wem beschäftigt: *Mad. Diffendinger*
(wie Spalte 13 der Haushaltsliste)

7. **Muttersprache:** *Schweizerdeutsch*
(In der Regel bildet jeder Mensch nur eine Muttersprache, in welcher er denkt und deren er sich in seiner Familie und im häuslichen Verkehr am liebsten bedient, weil sie ihm am geläufigsten ist, z. B. deutsch, italienisch, französisch, polnisch. Doch kommen auch besonders bei Personen in gemischt-sprachigen Gebieten Fälle von Doppelsprachigkeit vor. Kinder, welche noch nicht sprechen, und Stämme sind der Muttersprache der Eltern zuzählen. -- Dialekte (Mundarten), z. B. luxemburgisch, plattdeutsch, gelten nicht als Muttersprache.)



Source 2

8. **Vollzugehörigkeit:** *Schweizerin*
(Anzugeben ist das Volk, dem der einzelne sich innerlich verbunden fühlt und zu dem er sich bekennt, also deutsch, italienisch, französisch, polnisch u. dgl. Die Vollzugehörigkeit ist nicht mit der Staatsangehörigkeit oder der Muttersprache zu verwechseln und kann davon abweichen. Es soll auch nicht die Stammeszugehörigkeit (wie z. B. luxemburgisch, bayrisch, sächsisch) eingetragen werden. Ein Bekenntnis zu zwei Völkern ist nicht möglich. Für Kinder unter 16 Jahren ist die Vollzugehörigkeit des Erziehungsberechtigten bestimmend.)

9. **Religionsbekenntnis:** *römisch-katholisch*
(wie Spalte 9 der Haushaltsliste)

10. **Name, Vorname und Herkunft der Eltern und Großeltern:** Jude
(vergl. Erläuterungen zu Spalte 4 der Haushaltsliste)

Vater: <i>Henri Jean</i>	geboren am: <i>21.6.1888</i>	in: <i>Genève</i>	<input type="checkbox"/>	nein
Mutter: <i>Yvonne</i>	" " <i>21.6.1888</i>	in: <i>Sandbühl</i>	<input type="checkbox"/>	nein
Staatsangehörigkeit a) des Vaters:				
b) der Mutter:				
<small>(Bei Wechsel der Staatsangehörigkeit ist die alte und die neue sowie der Zeitpunkt des Wechsels anzugeben)</small>				
Großvater (väterl.): <i>Henri Pierre</i>	aus:		<input type="checkbox"/>	nein
Großmutter ("): <i>Fried. Maguette</i>	aus:		<input type="checkbox"/>	nein
Großvater (mütterl.): <i>Yvonne</i>	aus:		<input type="checkbox"/>	nein
Großmutter ("): <i>Yvonne</i>	aus:		<input type="checkbox"/>	nein

11. **Wenn nur zufällig anwesend, Angabe der ständigen Wohnung (Gemeinde, Wohnplatz, Straße und Hausnummer):**
(wie Spalte 17 der Haushaltsliste)

Ich versichere, daß ich die obigen Fragen wahrheitsgemäß beantwortet habe.

Capellen, den *10.* Oktober 1941.

Henri Zimmer
(Eigenshändige Unterschrift bzw. für unier Vormundschaft stehende und Kinder bis zu 16 Jahren Unterschrift des gesetzlichen Vertreters.)

(extraits du relevé d'état civil, collection du Musée National de la Résistance)

5. La persécution des Juifs



La politique anti-juive du Gauleiter

- Rédige une entrée de journal intime : tu es un-e enfant ou un-e adolescent-e. Du jour au lendemain, le gouvernement décide que tu ne peux plus te rendre à l'école, au parc ou au cinéma à cause de tes croyances ou de ton apparence. Comment cette décision affecte-t-elle ta vie ? Comment te sens-tu ? Comment tes camarades de classe et tes ami-e-s réagiront-ils-elles selon toi s'ils-si elles ne sont pas concerné-e-s par ces règles ? Consulte aussi la biographie de René Oppenheimer, un jeune juif âgé de 10 ans, pour t'en inspirer (p. 15).
- Lisez l'article suivant du Gauleiter tiré du Luxemburger Wort du 17 octobre 1941. Quel est l'objectif de l'article ? Qu'est-ce qui vous frappe dans sa formulation ? Effectuez une petite recherche sur le « foyer retiré » (Cinqfontaines) dont il y est question et présentez les résultats.

Source 1 <http://www.edulink.lu/m3xr> (date de dernière consultation : 26/04/2024)

Le sort des Juifs pendant l'occupation

- Faites une recherche pour identifier où il y avait des communautés juives et des synagogues au Luxembourg avant l'occupation. Cherchez également des photos historiques à ce sujet.
- Selon le texte, comment la société luxembourgeoise a-t-elle réagi à la déportation des Juif-ve-s ? Lisez l'article „Judenfrage“ in Luxemburg: Historiker legt neue Liste verfolgter Juden vor. En vous appuyant sur le deuxième article, discutez en classe de l'importance que peuvent avoir les excuses du gouvernement à la communauté juive.

Article 1 <https://www.wort.lu/politik/historiker-legt-neue-liste-verfolgter-juden-vor/795132.html>
(date de dernière consultation : 26/04/2024)

Article 2 <https://www.wort.lu/politik/parlament-und-regierung-entschuldigen-sich/765544.html>
(date de dernière consultation : 26/04/2024)

- En dehors d'Auschwitz, il y avait huit autres camps d'extermination. Vous les trouverez sur la carte à la **page 16**. Cherchez à comprendre pourquoi ils ont été construits en Europe de l'Est.
- Où trouve-t-on aujourd'hui des synagogues au Luxembourg ? Renseignez-vous pour savoir s'il est possible de les visiter.
- Quelles formes de haine antisémite rencontre-t-on encore aujourd'hui au Luxembourg ? Comment et où se manifeste-t-elle ? Comment est-elle justifiée ? En binôme, faites votre propre **recherche** à ce sujet et lisez l'article suivant pour commencer :

Exemple de cas : Alfred Oppenheimer, le survivant d'Auschwitz

L'homme d'affaires Alfred Oppenheimer (1901-1993), père de René Oppenheimer, a raconté en 1991 comment il a vécu la persécution des Juif-ve-s :

« C'était comme au Moyen-Âge. Ils ont pris notre dignité. Nous n'avions plus le droit de parler à personne ni de saluer les gens dans la rue et nos enfants n'avaient plus le droit de jouer avec

les autres enfants. À cette époque, mon fils René n'avait pour seul compagnon de jeu que son petit chien Fifi, qu'il aimait par-dessus tout. Puis, une nouvelle ordonnance du Gauleiter est arrivée, qui stipulait que nous n'avions plus le droit d'avoir des animaux domestiques... »
En 1943, la famille Oppenheimer a été déportée au camp de concentration de Theresienstadt. C'est là que la mère de famille Aline est morte. Plus tard, Alfred et René ont été déportés à Auschwitz :

« Il y avait 1 250 personnes dans notre train. Plus de 1 000 d'entre elles ont été gazées dès leur arrivée. J'étais parmi les 220 personnes autorisées à travailler, car j'avais menti sur ma profession – ils avaient besoin de serruriers, d'électriciens et de mécaniciens de précision – je m'étais rajeuni de cinq ans et j'avais simulé une santé irréprochable. (.) Il fallait rester en bonne santé ou du moins faire semblant de l'être. Ils qualifiaient de « Muselmänner » les malades, les faibles et ceux qui n'avaient plus que la peau sur les os. Ils étaient, comme aimaient à le dire les nazis, « toujours les premiers à sortir par la cheminée ».

Parce qu'il m'était arrivé une fois de voler une pomme de terre, ils m'ont pendu par les mains pendant deux heures le soir. J'aurais préféré qu'ils me pendent pour de bon. La douleur m'a fait perdre connaissance, car, vous savez, parfois la nature est plus clémente que les hommes. Par la suite, un codétenu m'a remis les bras en place, car je devais travailler le lendemain. Ceux qui ne pouvaient plus travailler étaient immédiatement gazés. »

Extrait de : René Clesse, *Die Natur ist gnädiger als die Menschen. Der ehemalige Auschwitz-Häftling Alfred Oppenheimer über Verfolgung und Ausrottung der Juden im Dritten Reich*, dans : *Ons Stad* n° 36 (1991), pp. 22-25. Disponible en ligne sous : https://onsstad.vdl.lu/fileadmin/uploads/flippingbook/ons_stad_36-1991_0-34.pdf (date de dernière consultation : 26/04/2024)

En 1961, Alfred Oppenheimer a témoigné au procès du criminel de guerre nazi Adolf Eichmann. Vous pouvez visionner son témoignage sur le site <https://www.youtube.com/watch?v=m3-tXyYhd5U> (à partir de 16'45" ; date de dernière consultation : 26/04/2024)



Alfred Oppenheimer
dans une interview de RTL
(04/11/1990)

Exercices :

- Que raconte Alfred Oppenheimer à propos de son fils René Oppenheimer ?
- Quels événements et impressions de sa détention au camp de concentration le survivant d'Auschwitz se remémore-t-il en 1961 et 1990 ?
- En 1945, Alfred Oppenheimer a été libéré par des soldats russes et est retourné au Luxembourg. S'agissait-il vraiment d'une « libération » ?
- Au Luxembourg, il n'y a pas de monument ni de plaque informative en souvenir de René Oppenheimer et de sa mère. En vous appuyant sur le chapitre 11, réfléchissez à la manière appropriée de commémorer aujourd'hui la famille juive Oppenheimer.



Recherche :

Dans la *Holocaust Survivors and Victims Database* du *United States Holocaust Memorial Museum*, on peut rechercher des informations sur les victimes juives du Luxembourg. Au mémorial de *Yad Vashem – The World Holocaust Remembrance Center*, les noms de 4,5 millions de victimes de la Shoah sont aussi répertoriés dans une base de données.

Sur le site Internet luxembourgeois <https://memorialshoah.lu/de/>, les parcours de nombreux·ses Juif·ve·s persécuté·e·s sont également documentés.

Consultez les bases de données en ligne pour découvrir si la persécution raciste des Juif·ve·s a fait des victimes dans votre commune ou dans celle de votre école.

Recherchez dans les bases de données et sur Internet des informations sur les personnes juives suivantes : Joseph Schlang, la famille Oppenheimer, les frères Max et Charles Brahms, Charles (Karl) Juda et Bertha Hirschbein. Que leur est-il arrivé pendant la Deuxième Guerre mondiale ? Que découvre-t-on sur les membres de leur famille ? Comparez les différents parcours de vie.

Conseil : tu souhaites en savoir davantage sur la persécution des Juif·ve·s au Luxembourg ? L'industriel allemand Hugo Heumann a consigné par écrit ses expériences d'émigré au Luxembourg. Titre de sa publication : *ERLEBTES – ERLITTENES. TAGEBUCH eines deutsch-jüdischen Emigranten. Von Mönchengladbach über Luxemburg nach Theresienstadt*. Éditeurs : Germaine Goetzinger, Marc Schoentgen. Mersch: CNL 2023 (nouvelle édition).



Information : le *Centre Cinqfontaines* propose aux classes des ateliers et des visites guidées du lieu de mémoire.



6. La résistance

Que signifie résister ?



- **Discutez** en groupes de ce qu'on entend par « courage civique ». Présentez les résultats de votre discussion.
- Procédez à une réflexion en groupe et notez les mots-clés : pour quoi souhaitez-vous vous engager ? Contre quoi résisteriez-vous ?
- Quels risques prenaient les gens dans le Luxembourg occupé en résistant aux nazis ?
- Analyse d'images : examinez l'image de la résistance luxembourgeoise à la **p. 18**.
 - Que reconnaît-on sur l'image ?
 - Comment est-elle structurée (premier plan, arrière-plan, centre) ?
 - Lisez la quatrième strophe de l'hymne *Ons Heemecht*. Quel lien y a-t-il entre l'image et la strophe ?

Ô Toi aux cieux qui nuit et jour
 Diriges les nations du monde ;
 Écarte du pays de Luxembourg
 L'oppression étrangère.
 Enfants nous avons reçu de Toi
 L'esprit de la liberté.
 Permets au soleil de liberté
 De luire à tout jamais.
 Permets au soleil de liberté
 De luire à tout jamais.

(Michel Lentz, 1859 ; traduction : Jean-Claude Muller)



- **Recherche** : les camps de concentration de Hinzert et Natzweiler
 - Qui y a été interné ?
 - Où les victimes des camps de concentration sont-elles commémorées aujourd'hui au Luxembourg ? Existe-t-il des cérémonies officielles ou des monuments ?



- **Recherche** : planifiez une visite
 - Découvrez s'il est possible de visiter les anciens camps de concentration situés dans les environs du Luxembourg et quelles sont les modalités de visite.
 - Qu'aimeriez-vous voir ?
 - Comment les sites commémoratifs se présentent-ils en ligne ? Que peut-on voir sur la page d'accueil ou sur place ?
- Connaissez-vous des exemples actuels de résistance et de protestation contre l'oppression ou la discrimination ? Faites une présentation du mouvement de protestation en vous servant de photos ou d'affiches.

Activités de la résistance

- D'après le texte de la brochure, quelles formes a pris la résistance au Luxembourg ? Rédigez une liste de moyens de résistance.
- Faites des recherches sur les organisations de résistance qui existaient au Luxembourg.
- Lisez l'extrait du poème *Le Veilleur du Pont-au-Change* du poète français Robert Desnos (1900-1945).

[...] Je vous écoute et vous entends. Norvégiens, Danois, Hollandais, Belges, Tchèques, Polonais, Grecs, Luxembourgeois, Albanais et Yougo-Slaves, camarades de lutte.

J'entends vos voix et je vous appelle,
Je vous appelle dans ma langue connue de tous
Une langue qui n'a qu'un mot :
Liberté !

Et je vous dis que je veille et que j'ai abattu un homme d'Hitler.
Il est mort dans la rue déserte
Au cœur de la ville impassible j'ai vengé mes frères assassinés
Au Fort de Romainville et au Mont Valérien,
Dans les échos fugitifs et renaissants du monde, de la ville et des saisons.

Et d'autres que moi veillent comme moi et tuent,
Comme moi ils guettent les pas sonores dans les rues désertes,
Comme moi ils écoutent les rumeurs et les fracas de la terre. [...]

Ce texte a été rédigé début 1944 dans la clandestinité, peu avant l'arrestation de Robert Desnos par la Gestapo le 22 février. Il a été publié dans *L'Honneur des poètes II* sous le pseudonyme de Valentin Guillois le 1^{er} mai 1944 dans la France encore occupée.

- Que pense l'auteur de la résistance armée ?
- Et vous, qu'en pensez-vous ? Dans quelles circonstances est-elle selon vous légitime ?

- En quoi la parole peut-elle déjà être considérée comme un outil de résistance ?
- Rédige une rédaction à la première personne : ta meilleure amie te demande de cacher son frère juste pendant quelques jours. Comment procéderais-tu ? Confierais-tu ce secret à quelqu'un ?



7. L'enrôlement forcé

Le sort des enrôlés de force

- En t'appuyant sur le texte, essaie de décrire les options dont tu aurais disposé à 18 ans si tu avais été enrôlé-e de force. Dans ce contexte, lis également la section *Comment le Gauleiter veut-il supprimer l'opposition ?* (p. 23).
- Examinez le chapitre sur les enrôlés de force et les histoires de Leon Posing et Guillaume Leyder dans la vidéo suivante :
http://www.mnhm.net/ng/schumanns_eck/#INT_EN_LANGUAGES (date de dernière consultation : 26/04/2024)



Discutez : comment auriez-vous agi ?

Exemple de cas : l'enrôlé de force Michel Schmitz

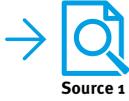
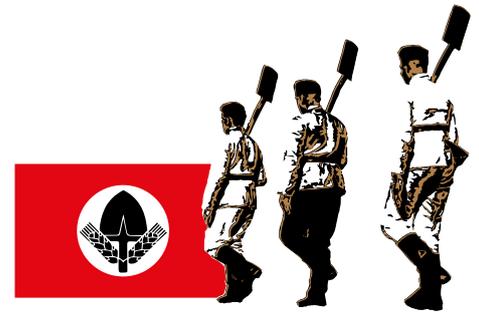
De janvier à mai 1943, l'élève Michel Schmitz a tenu un journal sur son quotidien dans le Luxembourg occupé et sur son enrôlement forcé. Lisez les différentes entrées de la S1.



(collection privée de Felix Schmitz)

Michel Schmitz

Michel Schmitz est le deuxième des trois fils d'un instituteur anti-allemand (*deutschfeindlich*) de Bettendorf. En janvier 1943, il fréquente le lycée de Diekirch quand il est enrôlé de force dans le RAD (*Reichsarbeitsdienst* ou Service du travail du Reich) et envoyé à Sagan (aujourd'hui Zagan, en Pologne). En mai 1943, à l'instar de ses deux frères, il reçoit l'ordre d'incorporation dans la Wehrmacht. Il est envoyé à Mohrunen (aujourd'hui Morag, en Pologne), en Prusse orientale, pour y suivre une formation de base, avant d'être transféré sur le front de l'Est, où il doit prendre part aux terribles combats contre les partisans russes. Blessé, il est admis dans un hôpital militaire au Luxembourg en juin 1944. Avec la complicité d'un médecin luxembourgeois, il se fait enlever l'appendice pour ne pas être renvoyé au front. Pendant son congé de convalescence, il déserte et Anne Koetz-Flamang le cache pendant trois mois dans une ferme près de Goesdorf, jusqu'à la Libération par l'armée américaine. Durant la bataille des Ardennes, il a servi de « scout » (éclaireur) pour l'armée américaine à partir de décembre 1944.



Source 1

Extraits du journal de Michel Schmitz (février 1943)

(traduction du texte original abrégé) (collection privée de Felix Schmitz)

1 Le jour de la Chandeleur (2 février), les gorges des gens sont bénies avec des cierges croisés à la messe.

Mardi, le 2 février	<p>Jour de malchance. Ce matin, à 6 heures, Thilmany Josef, sa femme et leurs trois jeunes enfants ont été déportés. (...) Tout le monde est indigné par une telle injustice et une telle bassesse. À 6 heures du soir, bénédiction des gorges¹. L'église était bien remplie, comme d'habitude en ces temps de guerre.</p>
Mercredi le 3 février	<p>Meilleur jour d'école de la semaine. Matinée sous le signe de la paresse. J'ai converti la première heure de cours (<i>histoire</i>) en une heure de sommeil. Pendant le cours de géographie qui a suivi, j'ai somnolé. Ensuite, durant les 2 heures de dessin, je me suis promené dans Diekirch et pendant les 2 dernières heures de musique, je me suis éclipsé.</p>
Vendredi, le 5 février	<p>Aujourd'hui, Kupp m'a de nouveau généreusement collé une note insuffisante en mathématiques. Ce n'est rien qui puisse ébranler un marin.</p> <p>Aujourd'hui à midi, grand cross de l'école normale des enseignants et de notre lycée. Alors que le lycée ne s'est pas imposé dans les deux premières épreuves, j'ai remporté la course de 3 000 mètres, devançant Glatz de 100 mètres en 9 minutes et 15 secondes. J'ai amplement fêté cette victoire avec le professeur de sport Berger en dégustant quelques verres de quetsche bien corsée.</p>
Mardi, le 9 février	<p>J'ai séché l'école aujourd'hui à cause des deux heures de mathématiques. (...)</p>
Mercredi, le 10 février	<p>Aujourd'hui, j'ai reçu ma convocation pour le RAD. Le 16, je pars pour Karlswalde. J'ignore où se trouve ce bled. C'est ma punition parce que j'ai pris part à la grève durant l'enrôlement forcé dans la Wehrmacht à l'automne 1942 et que j'ai boycotté les réunions. Mes camarades de classe n'ont pas été sommés de s'y rendre. Eugen Ernst, Kroll et Leisen doivent aussi y aller. Nous sommes 3 000 au total dans notre petit pays. Quoi qu'il arrive, je m'en sortirai.</p> <p>L'après-midi, je me suis fait arracher une grosse molaire.</p>
Jeudi, le 11 février	<p>À partir d'aujourd'hui, je ne vais plus à l'école et je m'occupe des préparatifs. Comme toujours, les [famille X] et [famille Y] n'ont pas besoin de se rendre au RAD. Cela fait un moment que je sais qu'ils jouent sur deux tableaux, mais je n'aurais jamais cru qu'ils iraient aussi loin dans leur servilité. Un jour, ils auront ce qu'ils méritent.</p> <p>Les tulipes et les perce-neige émergent déjà de la terre noire. (...) Les petits oiseaux se mettent à chanter timidement – le printemps est arrivé.</p>
Vendredi, le 12 février	<p>Aujourd'hui, je me suis désinscrit de mon lycée. Le directeur avait esquissé un sourire de façade. Il a obtenu ce qu'il voulait. Il m'a promis que si je revenais heureux du front de l'Est, il suffirait que je fasse un semestre préparatoire pour entrer à l'université. Cela témoigne de son niveau de culture, car après ces trois années peu intenses – le terme « paresse » est bel et bien adapté – et surtout quand on est en deuxième, on ne peut tout de même pas aller à l'université ... ce serait vraiment surprenant.</p> <p>Demande de service de messe auprès de Monsieur B. Fêter.</p>

<p>Samedi le 13 février</p>	<p>Je me suis désinscrit de l'état civil et de l'office de l'alimentation aujourd'hui. (...) Le soir, nous avons fêté, c'était le début de la fête d'adieu. Que me réserve l'avenir ?</p>
<p>Dimanche le 14 février</p>	<p>(...) À 7 heures du soir, j'étais déjà bien lancé. Malheureusement, une dispute a éclaté entre les filles et deux camps se sont formés. L'ambiance était malgré tout très joyeuse. Tous les célibataires de Bettendorf et la moitié de Moestroff picolaient et dansaient. À 10 heures, j'avais atteint mon point mort.</p>
<p>Lundi le 15 février</p>	<p>À 2 heures du matin, nous avons mangé la saucisse et le pain que nous avons reçus des paysans. J'étais mort de fatigue. Nous avons malgré tout continué jusqu'à 5h30 du matin. À 7 heures du matin, nous, les « travailleurs », avons une messe en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours. La matinée, je me suis octroyé encore un peu de repos sur le canapé. À midi, je suis allé faire un tour dans les cafés et j'ai dit au revoir à quelques personnes.</p>
	<p>Cette nuit je dormirai pour la dernière fois dans mon lit douillet.</p>
<p>Mardi, le 16 février</p>	<p>Aujourd'hui, je pars pour le service de travail. À 7h30, je suis parti pour Wasserbillig. À la gare, les jeunes s'étaient réunis de même qu'une voiture de la Gestapo pour prévenir tout incident. À Wasserbillig, nous avons encore chanté l'<i>Uelzecht</i>. Le <i>Feierwon</i>. Rode Lew huel se. Tous les « travailleurs » étaient de bonne humeur. À Trèves, nous avons été séparés et avons embarqué dans un train spécial, qui a probablement parcouru plus de 1 000 km. Nous sommes passés par Cochem, Cobourg, Giessen, Marbourg, Cassel. Nous avons joué aux cartes, chanté et fait toutes sortes de plaisanteries dans le train. Nous étions serrés comme des sardines.</p>
<p>Mercredi, le 17 février</p>	<p>Cette nuit a été l'une des pires de ma vie. Épuisés, frigorifiés, contraints de rester assis raides comme des piquets sans pouvoir fermer l'œil, cela nous a presque tous plongés dans le désespoir. Je pense que tout le monde a commencé à être fébrile. Du moins, j'avais la tête très lourde et chaude.</p>
	<p>À Marbourg, on nous fait passer du café tiède à base de betteraves fourragères dans le compartiment. À chaque arrêt du train, les infirmières du NSV étaient prises d'assaut, tout le monde leur réclamait de l'eau. À Cottbus, nous avons eu droit à un peu de soupe. À 7h30, nous sommes finalement arrivés à Sagan et avons pu sortir de notre cage. Nous avons reçu nos uniformes et avons été logés provisoirement. Le soir, je me suis allongé sur la paille, totalement épuisé.</p>
<p>Jendredi, le 18 février</p>	<p>Nous sommes une super bande dans ma chambrée. Mes voisins de lit sont le gros Robi de Diekirch et le baron Louis von Schorlemer de Grundhof, un chic type. Nous ne touchons pratiquement pas à la nourriture ici et consommons nos provisions. Au total, nous sommes 79 Luxembourgeois. Aujourd'hui je suis allé échanger mes bottes pour la troisième fois (...) Maintenant, j'ai enfin une paire qui me convient à peu près.</p> <p>Ce matin, j'étais presque engourdi par le froid et maintenant, je me suis presque totalement refroidi.</p>



Exercices

- Clarifiez les termes suivants : Service du travail du Reich (*Reichsarbeitsdienst*, RAD), convocation, Secours populaire national-socialiste (*Nationalsozialistische Volkswohlfahrt*, NSV), front de l'Est.
- Quelle est l'attitude de Michel Schmitz à l'égard des nationaux-socialistes ? Quels sentiments identifie-t-on entre les lignes ?
- Analysez son comportement à l'école et sa conversation avec le directeur de l'école nommé par les nazis en 1941.
- Comment la division de la société sous la dictature se manifeste-t-elle dans ces lignes ?
- Lisez aussi la biographie de Jos Steichen (p. 21). **Discutez**, de la question de savoir si vous participeriez ou non à une grève si vous deviez craindre des conséquences similaires à celles qu'ont subies ces deux élèves. Quels droits ou valeurs vaudraient ce risque pour vous ?



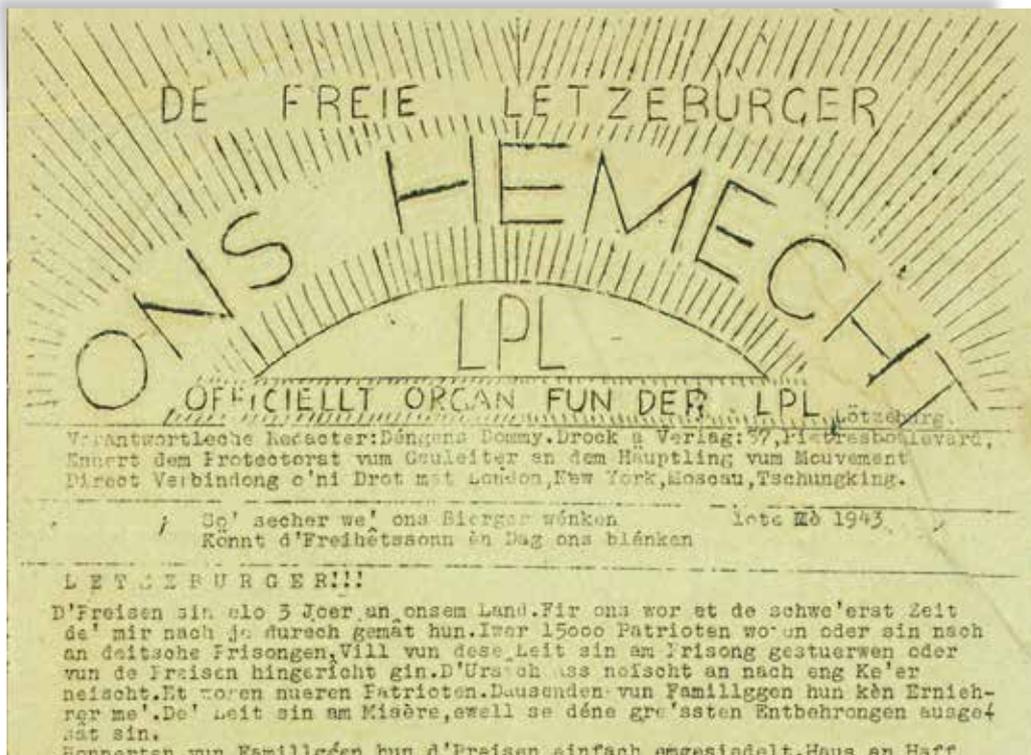
8. La désobéissance

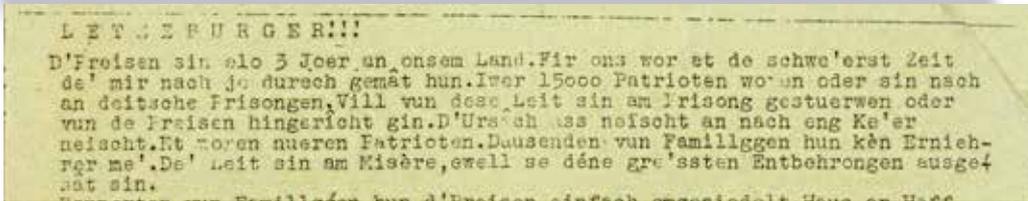
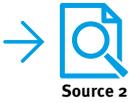
De la résignation à l'opposition

Ons Hemecht – *De freie Letzeburger* était la publication officielle de la *Lëtzeburger Patriote Liga* (L.P.L.). Elle était imprimée à Bruxelles, puis introduite clandestinement au Luxembourg et distribuée.



Source 1





(*Ons Hemecht*, mai 1943, collection du Musée National de la Résistance)

Exercices

- À quoi reconnaît-on que le tract (S1 et S2) a été produit dans la clandestinité ?
- Lisez l'extrait du tract de mai 1943 (S2).
– Commentez le ton de ce tract.

Vous trouverez tous les numéros du journal clandestin sous le lien :

<http://www.ons-jongen-a-meedercher.lu/archives/themes/ons-hemecht-lpl-de-freie-letzeburger/documents> (date de dernière consultation : 26/04/2024)

- Commentez les exemples de désobéissance que vous trouverez par exemple dans l'édition du 04/12/1941 (p. 2). Dans quelle mesure un tel comportement est-il dangereux ?
- Le journal clandestin est aussi une contre-propagande à la propagande nazie. Analysez les différents numéros en classe.
 - Quel rôle jouent dans ce sens des rubriques telles que « Löschtegen Eck », « Bre'fköscht » ou des indications comme « N° 3 vun onsem Blad ass um ‚Stafelter‘ gedréckt gin » ?
 - Quelle image générale de la situation au Luxembourg le journal essaie-t-il de conférer aux lecteur·trice·s ?
 - Quelle influence les textes ainsi que le tract (S1) peuvent-ils éventuellement avoir sur des personnes à la vision anti-allemande (*deutschfeindlich*), des résistant·e·s, des collaborateur·trice·s et des personnes indécises ?
- La désobéissance aujourd'hui : qu'entend-on par « désobéissance civique » ? Quand vous semble-t-elle appropriée ?
- Le courage civique : qu'entend-on par « courage civique » ? Comment réagiriez-vous si quelqu'un se faisait insulter, attaquer ou discriminer en raison de la couleur de sa peau ou de ses convictions politiques ou religieuses ?



9. La Libération

La fin du régime nazi au Luxembourg



- Existe-t-il dans votre localité ou votre ville des monuments ou des noms de rues qui rappellent la Libération de septembre 1944 ? Apportez une photo en classe, que vous pourrez présenter aux autres élèves à l'aide du vidéoprojecteur.
 - À qui les monuments sont-ils dédiés ?
 - Quelles inscriptions peut-on y lire ? Dans quelle langue ?
 - Où exactement se trouve le monument ? Où se trouve la rue ?

Analyse de sources : La libération de Pétange (D'Unio'n n° 1, 10/10/1944, www.a-z.lu)



Quelle 1

We' et zo' Pe'teng gong

Pe'teng fir d'e'scht libere'ert · Uerdnong an Disziplin

Schon op de Kreisdeig vun Esch a Letzebùrg hât de Gauleiter eis versprach, dat wann se je Letzebùrg ge'we raumen, se dem Feind weider neischt ge'wen Iwertlosen ewe' e Ko'p Steng. Et wôr dôfir kô ganze Krieh erdüch schwarz gesin hun emmer ge'jômert hun: A wat get dât wann d'Amerikâner kommen.

De' èng hu chon ganz Pe'teng a Stâf an Aache gesin, de' âner wo'sten dat alles prètt wêr, fir eis all matenèn „Heim ins Reich“ ze fe'eren. Ma de' mèschi vun eis all wôren der Iwertzong, dat et eso' se'er ge'ng dat eise gudder Fremd am giéte Frak këng Zeit blê'w sech em eis ze bekemeren. An eso' wôr et och.

We' Enn August de Kano'ndonner emmer me' nô ko'm, a we' dô nach de gro'sse Rekmarsch vun der preisèscher Arme' ko'm, dô huet ên ob êmol gesin, we' se sech begannt hun. Iwerall virun den Heiser vun de Reichsdeutschen, besonesch vun de Gliémännercher ho'len è gudden Dâg all me'gêch Gefierer an Aulden fir de gro'ssen Exodus an d'Vaterland. E wollt den âneren Iwerttrompen fir eso' se'er we' me'gêch fortzecommen op Bad Kreuznach oder zum we'negsten bis de' Seit d'Musel. De' Pe'tenger Bürger si ro'eg hîer Arbècht nôgang an hun sech èng Boss gelôcht Iwert de' kurage'ert Genossen, de' bei der e'schter Gelèhnheit, we' et ge'golen huet, de Mann ze stellen, eso' deierlech an d'Box gemâch hun. (Geit dir Hêren!) Wann der an de Stonne vun der Gefôr ère Mann gestallt hât, dann hâtte mer dach nach e we'neg Respekt gehât. Ma eso! — Traure'g Lompen a Vere'der. Et konnt ên natrêlich vun lèch neischt ânescht erwâden.

Eso' wôren se dann ugângs September alleguerie fort, bis op en elèch, de' be'fursch gemèngt hun, d'Sâch kreg zum Enn aus nach èng Dre' a se kente villeicht mat engem blôen A dervukommen. Ma kuk elei! Am Lâf vun der Woch vum 3te bis 10te September ko'men se erem schnoffelen, un der Spetzi de Chef von dat Ganze. T'schênat de' Hêren hâte vun der Wehrmacht èng ôlle Schnelitz kritt, dat se eso' e'erevoll hîre Poste verlôss hâten. Ma mir hun direkt klôr gesin. Se hâten nach net genuch ewêchgeschlèft an dôfir hun se d'Zeit de' hinne blô'w gudd ausgenotzt. Den Hêr Amtsbüermeister, de Mann mat dem kurage'erte Numm Armbrâster huet sech d'Gemèngelès secherstêlle gelôss. De' âner hun alt versicht, eso' vill we' me'gêch zesammenzêrafen an ewêch ze schlèfen.

Ma et gong ob êmol ganz se'er. Vum 8ten op den 9te September huet è gemêrkt, dat eppes an der Wêch wiêr. An de Wiesen op Attem zo, hun d'Preisen Panzer angegruewen an d'Strôss vu Pe'teng op Attem wôr stârk besât. D'Eisebunnbrèk an d'Brèk Iwert d'Kôr go'we minn'ert. Gliémânerweis ko'n, et net zur S'ngong. De 9ten es'nt 11 âner gong et lass. Op êmol huet et gehêsch: D'Amerikâner stin o'... mer Kopp. An zo' gleicher Zeit ko'men hannert de bêlsche Bescher d'englesch an d'amerikânesch Jêr erugebraust. Se hu prompter Arbècht gemâch. Èng halfe Stonn huet de S'ekiel vun de Maschinengewêr ge'wert a fort wôren se erem. Mer hâten eis e we'neg an d'Kellere verzun an hun alt helantô erausgelast wann et e Moment ro'eg wôr. Derteschent fâllt emô e Schotz aus èner Panzerkano'n. Et get gesôt: D'Haus Winterdorf op der Lonkêcherstrôss brennt. T'ass wo'er. Duerni'ewent hun e puer âner Heiser e Voltreffer kritt. Ma am gro'sse Ganzen si mer gudd ewêchkomm.

Em de Mottig rîfft ên: „Se kommen, se kommen. Se sin op der Mîlen. Et ass kô me' ze hâlen. Mer lâfen all eraus, d'Kanner we' emmer un der Spetzi. A mênzer wârrêcht! Se sin dô! Endlech. Den e'schten Ament Iwertent eis en Zidderer a mer denken: Ass et me'gêch ons Befreier sin dô. Nô ve'er Jôr Sklaverei endlêch erlêsst. E Jubel brecht lass. An Amen a Jô sin d'Fenster gereicht, d'Fânle klaken am Hierschwand a vum Himmel lâcht èng Sonn so' goldêg a feirêg. èng richtig Freihêtsann. Blumme gin an d'Auto'en geworf, an op êmol stemmt e Kand „d'Hêmecht“ un: De'f ergraff sangen d'Leit all mat, Iwertdems d'Amerikâner lantscht fueren, an diskret mat zwe' Fanger gre'ssen.

A ge'nt zwe' âner kommen vun alle Seiten de' zesammen, de ve'er Jôr lîng den hêmlêche Krieh ge'nt de Nazi gefo'ert hu. D'Männer vun der Unio'n iwerhuelen hîre Posten, de' èng an der Mîliz de' âner am Stâdhaus an den âneren öffentlêche Gebeter. Bis ôwes ass alles organis'ert an an der Nuecht vu Samsches op Sonnes gi' schons de' e'scht Opriff un d'Populatio'n gedrekt, fir Uerdnong an Disziplin ze hâlen. Sonnes kennt d'Proklamatio'n vun der Pe'tenger Unio'n eraus. Em 10 Auer gin d'Unio'nsmember an d'Festmass vun der Poâr. Nomôttes ass virum Stâdhaus èng patriotêsch Feier, mat Bedelêgong vun der Stâdmusik an der ganzer Populatio'n. Vum Stâdhaus erof riéden zwe' Vertriéder vun der Unio'n de' d'Populatio'n nach èng Ke'er opforderen Uerdnong ze hâlen an et zo' këngen Excessen kommen ze lôssen. A mer kennen stolz op de' Pe'tenger Awunner sin: „Bis haut ass nach net dât geréngst virkum, wat Pe'teng kennt schimmêg mâchen.“

An haut get d'Liéwen a Pe'teng schons hât erem sein âle Gank. D'Gemèngeverwaltung huet d'Liédong vun de Gemèngeschlêfer erem iwerholl, d'Unio'n ass am Gâng de' gro'ss Botz virzuehlen. D'Kanner sin erem an der Scho'l a le'eren emô erem eppes wat e Frêd mêcht. Duerni'ewent schaffen de' ênzêl Kommissio'nen vun der Unio'n. D'Emmerstezungskommissio'n huet bis haut scho vill apwêss. Ma hîr Arbècht get ere'scht un. D'Kommissio'n fir de Rapatriement huet alles an der Rei fir de Evakue'ert aus dem Frankreich an eventuell vun der Musel ze empfângen. Pe'teng ass jo bekantlêch zum „Centre de réception“ ernannt gin. D'Kêdersammlung fir eis Matbîrger vun der Musel an eis Deport'e'ert go'w des Dêg uge'ang. D'Resultat ass bis haut gudd. Wann nach èng këng Zeit erem ass an d'Leit am Verdéngsch sin, dann ass all dât Schrôt geschwenn vergiêss. A wann emô d'Zeite besser sin, a mer eis Leit erem heithem hun, da kenne mer drun denken, eis Befreiung als e'scht Lokalt'e'it vu Letzeburg ze feiern. Ma virun allem kent da Pe'teng sênger Verflichtung ge'n'liwer sêngen deporie'eren a verstuerwene Matbîrger nô. Pe'teng huet e gro'sse Bluddrohl bezelt. Vill vu sênge Beschten kommen net me' erem. Ma hîrt Affer wôr net emoss. Letzeburg hêwt an de' spe'der Zeit wert och mal Stolz de' Pe'tenger Hêmechtskanner erimmen, de' der Hêmecht frei si bliewe bis zum Do't.

H. R.

- Comment les « Gielemännercher » sont-ils représentés ? Quelles impressions l'action de l'Unio'n donne-t-elle ? Dans ce contexte, commentez aussi le titre de l'article.
- La libération de la ville suscite des émotions. Pouvez-vous les comprendre ?
- Selon vous, l'article de journal est-il objectif ou subjectif ? À quoi le reconnaissez-vous ?

Le déroulement de la bataille des Ardennes dans le nord du pays



- Travaillez en binôme : cherchez des localités luxembourgeoises touchées par la bataille des Ardennes. Recherchez aussi en ligne et dans des livres des photos de ces localités pendant ou après la guerre en vue de créer une affiche explicative. Les affiches seront accrochées en classe pour en faire une exposition.



- Visionnez le chapitre « Zivillisten » du documentaire suivant : http://www.mnhm.net/ng/schumanns_eck/#INT_DE_MENU (date de dernière consultation : 26/04/2024) Dans quelle mesure peut-on parler de circonstances dramatiques pour la population des environs du Schumann's Eck ? Comment auriez-vous agi dans cette situation entre deux feux ?



L'auteur américain et futur prix Nobel Ernest Hemingway est arrivé au Luxembourg le 17 décembre 1944 comme reporter de guerre pour couvrir les combats de la bataille des Ardennes qui venait de débiter. Cherchez la version complète du poème *Defense of Luxembourg* (1945) et analysez-la en cours d'anglais.

Defense of Luxembourg

...

Bring fuck-all,

Bring worthless

Bring no-good –

They can be carried as banners. (...)

They are as valuable as soap (soap is made from the dead

Horses of horse cavalymen's dreams) and there is

No need to bring money.

No one can change it.

Bring shit

Bring Fuck

Bring hatred of these cocksuckers.

Now it starts to roll as when the wind comes into the trees in a forest fire.

...

(Extrait : *Defense of Luxembourg*, dans Ernest Hemingway: *Complete Poems*. University of Nebraska Press 1992)



Analyse de séquences de films historiques – *Lëtzebuerg ass fräi*

En 2004, le Centre National de l'Audiovisuel a sorti un documentaire de 17 minutes qui montre, dans un montage d'images, des séquences originales du 10 septembre 1944, le jour de la Libération du Luxembourg et de sa capitale. C'est un film qui ravive les impressions encore fraîches à l'époque de la Libération.



<http://www.edulink.lu/zj9c>

Visionnez le court-métrage *Lëtzebuerg ass fräi* (CNA, images de 1944, réalisation : Misch Bervard, Joy Hoffmann, 2004) avec la classe. Consignez vos impressions sous la forme de notes.

- Quelles scènes le réalisateur nous montre-t-il ?
- Quelle ambiance le film suscite-t-il ?
- Quelles images te restent en tête ou trouves-tu personnellement intéressantes ?
- Il n'y a pas de son dans le film original. Qu'est-ce qui vous frappe à propos de la bande sonore ajoutée aux images en 2004 ? Comment évaluez-vous l'impact de la bande sonore ?

10. Une société divisée

Affrontements politiques après la Libération

- Lisez l'article tiré du journal *Ons Jongen* (S1). Qu'est-ce que le choix des mots révèle sur l'état d'esprit pendant l'après-guerre ? Que pensez-vous personnellement du titre de l'article ?



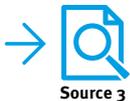
(*Ons Jongen*, 30/06/1945, p. 2.)



- **Discutez** : que reconnaît-on sur les photos suivantes (S2 et S3) prises après la Libération ? Mettez les événements en parallèle avec l'article *We' et zo' Pe'teng gong* (voir chapitre 9). Que pensez-vous de l'attitude de la population à l'égard des collaborateur·trice·s ? Justifiez vos points de vue.



Source 2



Source 3



(collection du Musée National de la Résistance)



Affrontements politiques après la Libération



Source 4

- L'article suivant (S4) est paru dans l'*Obermosel-Zeitung* (20/11/1945). Dans quelle mesure met-il en lumière les tensions et les divisions après l'occupation de la Belgique voisine ?



- **Recherche sur a-z.lu** : essayez de trouver des articles traitant d'un sujet similaire en rapport avec le Luxembourg en utilisant le moteur de recherche a-z.lu. Des journaux et magazines luxembourgeois de l'après-guerre y sont disponibles au format numérique. Vous pouvez effectuer des recherches dans les documents à l'aide de mots-clés tels que « Prozess » (procès), « Entnazifizierung » (dénazification), « Kreisleiter (chef de district), « Kollaboration » (collaboration), etc. Vous pouvez convertir les pages intéressantes en fichiers PDF et les télécharger.
 - Qu'apprend-on sur les procès de collaborateur·trice·s au Luxembourg ?
 - Quelles peines ont été prononcées dans le cadre des procès luxembourgeois ?

Bourreaux et victimes : la participation de Luxembourgeois à la Shoah

Depuis les années 1990, on sait que certains Luxembourgeois ont aussi joué un rôle dans la persécution et l'extermination de Juif·ve·s. C'était notamment le cas de soldats qui servaient dans des bataillons de police allemands.

Après l'occupation du Luxembourg, le Corps des Gendarmes et Volontaires a été intégré dans les forces de police allemandes. 264 des 463 soldats luxembourgeois ont été emprisonnés ou transférés dans un camp de concentration pour avoir désobéi aux Allemands. 77 sont morts en captivité ou dans des opérations militaires.

14 ont rejoint le 101^e bataillon de réserve de la police allemande en juin 1942. À elle seule, cette unité allemande a exécuté 38 000 Juif·ve·s dans le cadre de la Shoah et en a déporté 45 000 dans des camps d'extermination. En 2019, des photos pouvant témoigner de l'implication directe de Luxembourgeois ont été découvertes.



- Lisez les articles suivants sur le 101^e bataillon de réserve de la police allemande : <https://www.worx.lu/tag/polizeibataillon-101/> (date de dernière consultation : 26/04/2024)
 - En quoi les découvertes sur le comportement de ces 14 Luxembourgeois au sein du 101^e bataillon de réserve de la police allemande jettent-elles un nouvel éclairage sur le Luxembourg pendant la Deuxième Guerre mondiale ?
 - Quelles pourraient avoir été les motivations de ces hommes à participer activement aux chasses aux Juif·ve·s, alors que les réfractaires ne couraient pas de risque de sanctions graves ?



- **Discutez** : quelles mesures devraient être prises à l'encontre des personnes qui ont soutenu un régime tyrannique ou de terreur ? Comment la société devrait-elle agir envers ces personnes ?
- **Recherche** : cherchez d'autres exemples de pays qui, à l'issue d'une dictature, d'une guerre ou d'un régime de terreur, sont sur le point de prendre un nouveau départ et souhaitent punir les coupables ou les réintégrer dans la société. Comment convient-il de procéder ?

11. Un passé resté présent



Quelle reconnaissance officielle les différents groupes obtiennent-ils après la guerre ?

- **Discutez** : quelles pourraient être les raisons des formes de reconnaissance ou de compensation très différentes et étalées dans le temps dont bénéficient les différents groupes ?

Exemple de cas : le jeune mineur Jader Castellani

Parmi les personnes qui reviennent de la guerre figurent aussi des Italiens vivant et travaillant au Luxembourg qui ont servi dans l'armée de l'Italie fasciste. Quand l'administration nazie a introduit le service militaire obligatoire au Luxembourg, Antonio Cantoni Marca, le ministre résident d'Italie au Luxembourg, a décidé de mobiliser ses compatriotes pour la guerre. En 1942, trois à quatre cohortes d'Italiens nés la même année et vivant au Luxembourg ont été enrôlés. Les jeunes hommes pensaient être enrôlés selon la procédure ordinaire, mais en arrivant en Italie, ils ont constaté qu'ils étaient considérés comme des volontaires.



Conseil de lecture : tu souhaites en savoir davantage sur la situation des Italien-ne-s au Luxembourg ? Lis l'article de journal suivant.

<http://www.edulink.lu/7qt6> (date de dernière consultation : 26/04/2024)

Jader à l'école professionnelle (Esch/Brill)



Jader Castellani

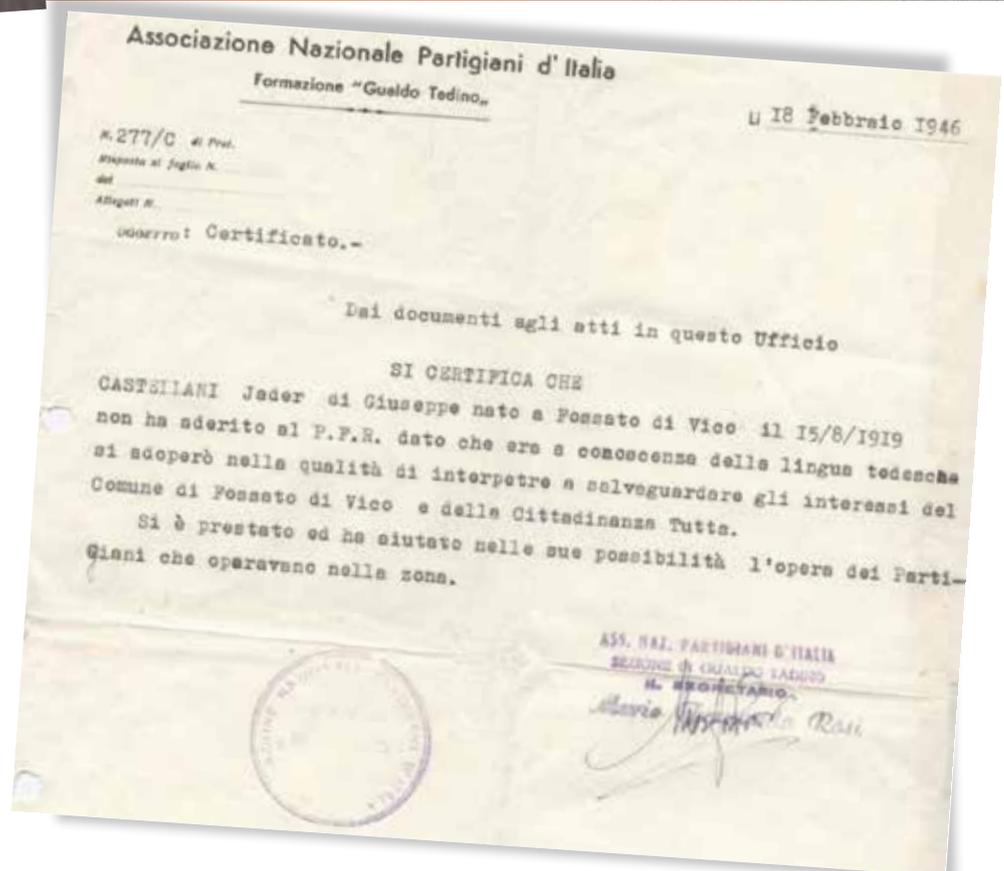
né à Fossato di Vico (I), Jader, qui vient d'une famille de mineurs immigrés, vit à Esch-sur-Alzette dès l'âge de cinq ans. Son père, un communiste, avait quitté l'Italie après l'arrivée des fascistes au pouvoir. Jader suit une formation professionnelle d'électricien à l'école professionnelle d'Esch, qu'il doit cependant terminer sans décrocher de certificat d'aptitude professionnelle, car les places d'apprenti étaient dans un premier temps réservées aux Luxembourgeois. Il travaille avec son père comme mineur à Esch. À partir de 1942, Jader sert dans l'armée italienne qui lutte aux côtés des Allemands. Après le débarquement allié à Reggio de Calabre, l'Italie capitule et est occupée par les Allemands. Jader est fait prisonnier de guerre par les Allemands, mais parvient à s'échapper. Il trouve refuge chez sa grand-mère à Fossato. Dans les derniers mois de la guerre, ses connaissances d'allemand lui permettent d'intervenir de temps à autre comme médiateur entre la population civile et l'occupant allemand, mais aussi d'agir dans l'intérêt des partisans locaux. En juillet 1944, lors de la retraite de la Wehrmacht, ses connaissances linguistiques lui permettent d'empêcher l'exécution de cinq civils à Palazzolo (commune de Fossato). Le retour à Esch en février 1946 s'avère toutefois difficile et n'est possible qu'avec l'aide d'une attestation de la résistance italienne (S1). La reprise de son travail de mineur lui est refusée dans le pays où il a grandi, si bien qu'il est contraint de travailler à Audun-le-Tiche (F). En 2009, une pierre commémorative est érigée en sa mémoire à Palazzolo.



Jader comme soldat italien



Source 1



Association Nationale des Partisans italiens

Le 18 février 1946

En nous référant aux documents dont nous disposons dans ce bureau

NOUS CONFIRMONS QUE

CASTELLANI Jader, fils de Giuseppe, né à Fossato di Vico le 15/08/1919, n'était pas membre du P.F.R. (*Partito Fascista Repubblicano*, Parti fasciste républicain). Étant donné qu'il possédait des connaissances d'allemand, il s'est efforcé, en tant qu'interprète, de défendre les intérêts de la commune de Fossato di Vico et de l'ensemble des citoyens.

Il s'est porté volontaire et a aidé les partisans opérant dans la région dans la mesure de ses capacités.



Der Generalstaatsanwaltschaft in Luxemburg mit nachstehendem Berichte zurückgereicht:

Castellani Jader,

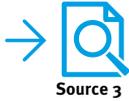
geboren am 15.8.1919 zu Fossato di Vinco, wohnhaft hier, Hoehlstr. Nr. 90, über seine Rückkehr, resp. Einreise nach dem Grossherzogtum vernommen, erklärte folgendes: "Ich wurde am 11.4.1942 unter die italienischen Fahnen gerufen. Nach der Kapitulation Italiens hielt ich mich in Fossato di Vico bei meiner Grossmutter auf und wartete dort auf die Rückbeförderung nach dem Grossherzogtum. Aus diesem Grunde wurde ich bei dem luxemburgischen Konsulat in Rom vorstellig. Der luxemburgische Konsul verwies mich an die belgische Militärmission in Rom, welche meine Rückbeförderung nach dem Grossherzogtum in die Wege leitete. Ich gelangte am 10.1.1946 mit einem Transport von Italien aus in Paris an. In Paris fand ich Aufnahme im Centre d'accueil. Am 21.2.1946 teilte mir der dort anwesende luxemburgische Hauptmann von der Mission Luxembourgeoise de rapatriement mit, dass ich mit einem Transport am 22.2.1946 nach Luxemburg abreisen könne. Weder in Rom, noch in Paris wurde ich befragt, ob ich im Besitze einer

Einreiseerlaubnis sei. Auch mir war nicht bekannt, dass ich im Besitze einer solchen sein müsse, um nach Hause zurückkehren zu können. Erst hier in Esch/Alzette erfuhr ich von meinen Eltern, dass dieselben ein Gesuch für mich eingereicht hatten, welches jedoch abschlägig beschieden worden war. (BLASCHET)

Esch an der Alzette, den 11. März 1946

Der Polizeikommissar.

J. H.
E. Alzette
Blaschet



Source 3

Das Arbeitsamt Esch/Alzette erklärte: "Falls Castellani nicht mehr auf seiner früheren Arbeitsstelle eingestellt wird, besteht immerhin etwas Zweifelhafte an seiner Führung. Auch kann er durch das Arbeitsamt keine Arbeit zugewiesen bekommen, da wir s. Zt. noch luxemburgische Arbeitslose haben. Es besteht jedoch die Möglichkeit, dass er Arbeit hier findet, wenn das Wetter besser wird und die Arbeiten im Wiederaufbau wieder in Angriff genommen werden.

Castellani gelangte am 22.2.1946 mit einem Transport von Paris kommend, daher an. Die Erteilung der Genehmigung der Einreiseermächtigung dürfte vorläufig in der Schwebe gehalten werden, bis feststeht, ob Castellani hierzulande beschäftigt werden kann. (BLASCHET)

Esch an der Alzette, den 12. März 1946

Der Polizeikommissar,

J. P. Schmitz



Source 4

Castellani Jader,

ist als Schlepper bei der Hütte "Arbed-Belval" beschäftigt und verdient 4 000 Fr. pro Monat. Bis zur Einziehung in die italienische Wehrmacht im Jahre 1942 arbeitete er an obengenannter Stelle. In politischer Hinsicht ist Nachteiliges gegen ihn nicht bekannt. Die Taxenquittung und cert. d. nat. liegen bei. (Schroeder)

Esch/Alzette, den 21. Oktober 1946.

Der Polizeikommissar,

J. P. Schmitz

Remarque concernant la Source 4 : Après la guerre, il travaille pour ARBED Mines Montrouge (Division des Mines Françaises).

(toutes les sources : collection privée d'Albert Castellani)

Exercices

- Élicide les termes utilisés dans les documents dont tu ignores la signification.
- L'attestation des partisans italiens (S1) revêtait une grande importance pour Jader Castellani et il l'a gardée sur lui par après lors de nombreuses démarches administratives au Luxembourg. Expliques-en les raisons.
- La police interroge Jader Castellani après son arrivée sur le territoire. À l'aide de la S2, note les étapes de son retour. À quel problème est-il confronté ? Quelle est sa vision personnelle de ce problème ?
- Étant donné que Jader Castellani possédait la nationalité italienne, il avait besoin d'une autorisation d'entrée et, pour pouvoir vivre et travailler au Luxembourg, il devait obtenir une carte de résident. À cette fin, la police a rédigé des rapports à son sujet (S3, S4).
 - Quels critères étaient importants pour la police ?
 - Sous quelles conditions Jader était-il autorisé à rester au Luxembourg ?
- **Exprimez** votre opinion en tenant compte de sa biographie.
- Recherchez l'article *Der Arbeitsmarkt und die Ausländerfrage* dans l'édition du *Tageblatt* du 07/11/1946 sur le moteur de recherche a-z.lu. Comparez les informations sur les Italiens au Luxembourg avec la situation de Jader après la guerre.



Unir des mémoires douloureuses et parfois conflictuelles

Découvrir des lieux de mémoire avec Actionbound

Actionbound est une plateforme qui permet aux enseignant·e·s et aux élèves de créer leurs propres rallyes sur tablette ou smartphone en s'appuyant sur divers formats d'exercices. Les exercices peuvent être créés et réalisés individuellement ou en groupe. L'avantage de

l'application est qu'elle permet aux utilisateur·trice·s de se rendre dans des lieux réels et de les explorer. Des exercices tels que la recherche de bâtiments ou de monuments, des questions à choix multiples, des tâches d'estimation, des tâches de tri ou la création de photos ou de vidéos font du rallye numérique un outil intéressant pour un apprentissage extrascolaire centré sur l'élève et collaboratif.

Dans le cadre de l'enseignement spécialisé ou d'un projet interdisciplinaire, les classes ou les groupes d'apprentissage peuvent créer eux-mêmes une activité Actionbound sur les lieux de mémoire qu'ils découvrent dans leur commune ou lors d'une excursion. Les élèves présentent ainsi leur vision des lieux de mémoire qui leur semblent importants. D'autres groupes d'apprentissage peuvent jouer aux activités Actionbound créées et découvrir les lieux qui y sont présentés.

Conditions d'ordre technique :

- installation de l'application gratuite
- connexion Internet pour charger l'activité Actionbound ; pendant le jeu, disposer d'une connexion Internet est utile, mais pas indispensable
- fonction GPS pour la fonctionnalité des cartes dans le jeu, et pour reconnaître les lieux visités et obtenir l'accès aux exercices

D'après : Dr. Julia Frisch: Découvrir et présenter sa commune avec des activités Actionbound.

Dans : mateneen. Carnets Démocratie à l'école, 4, 2020, pp. 24 à 26. <http://www.edulink.lu/lj7y> (date de dernière consultation : 26/04/2024)

Exemple

Plaque commémorative apposée sur une maison à Soleuvre (commune de Sanem). Les élèves doivent d'abord localiser la maison, puis dans une tâche Actionbound prendre une photo de la plaque ou répondre à une question en s'appuyant sur les informations inscrites sur la plaque.



(photos : Steve Hoegener)

Nouvelles voies de la mémoire

Vous trouverez d'autres éléments rappelant le passé, par exemple les combats dont le Luxembourg a été le théâtre pendant la bataille des Ardennes, en effectuant une visite virtuelle du Schumann's Eck.



http://www.mnhm.net/ng/schumanns_eck/#DE_o4M_o1_MAP (date de dernière consultation : 26/04/2024)

- Trouvez des éléments qui témoignent d'une volonté de réconciliation entre les peuples.
- Que pensez-vous de cette forme de culture du souvenir ?
- Comment peut-on commémorer des événements de guerre de manière appropriée ? Qui devrait prendre part à ces initiatives ?

Les pavés de la mémoire – un monument décentralisé en Europe

Depuis 1992, l'artiste allemand Gunter Demnig rend hommage aux victimes de l'époque nazie en posant des plaques commémoratives en laiton devant leur dernier domicile connu.

Ces pavés de la mémoire (Stolpersteine) posés dans le sol visent à rappeler le sort des personnes qui ont été persécutées, exécutées, déportées, expulsées ou poussées au suicide pendant l'époque nazie. En 2019, Gunter Demnig a posé le 75 000^e pavé de la mémoire. Des pavés de la mémoire ont été posés en Allemagne et dans 25 autres pays européens, dont le Luxembourg. Ils sont considérés comme le plus grand monument décentralisé au monde.



Pavés de la mémoire posés à Remich en 2016. Lors de la pose, les initiateurs ont déposé des photos des personnes exécutées à côté des pierres commémoratives.

(crédit photo : https://commons.wikimedia.org/wiki/Stolpersteine_in_Luxemburg#/media/)

- Pourquoi les pavés de la mémoire sont-ils considérés comme un monument « décentralisé » ?
- Comparez ce monument « décentralisé » avec d'autres monuments au Luxembourg (lieu, forme, inscriptions, etc.). Analysez pourquoi l'artiste a donné aux pierres commémoratives le nom « *Stolperstein* » (littéralement, pierre sur laquelle on trébuche).
- Découvrez où au Luxembourg des pavés ont été posés à la mémoire de victimes juives.



Faites des recherches sur d'autres victimes du national-socialisme pour lesquelles aucun monument n'a encore été érigé à ce jour. De quelle manière pourrait-on les commémorer ? La pose d'un pavé de la mémoire constituerait-elle une forme de commémoration appropriée ?

Scandale autour des pavés de la mémoire au Luxembourg ? En 2021, le Luxembourg a fait l'objet de critiques dans la presse internationale. Dans le cadre d'un projet scolaire, des pavés de la mémoire avaient été posés pour des personnes enrôlées de force.

- Examinez l'article de la presse allemande et dégagez-en les principaux arguments : <http://www.edulink.lu/dxbe> (date de dernière consultation : 26/04/2024)
- Comparez aussi les parcours de femmes et d'hommes enrôlés de force pendant et après la guerre avec ceux des Juif·ve·s déporté·e·s. Quelles sont les différences ? De quelles options et possibilités d'action les personnes concernées disposaient-elles dans la situation respective ?

Analyser les monuments de façon comparative

En juin 1999, le monument *Les Maquisards* a été inauguré sur la place de la Résistance (*Brillplaz*) à Esch-sur-Alzette.



Essayez de réunir des informations supplémentaires sur le monument en question et l'artiste René Weyland en consultant différents articles de journaux et diverses encyclopédies.



(photo : René Weyland, collection M Serratrice, Musée de la Résistance 1940–1945 en ligne)

René Weyland lors de l'inauguration du monument *Les Maquisards*.



(photos :
Steve Hoegener)

- Comparez le monument avec celui, à Esch également, érigé en mémoire du combattant de la résistance Antoine Diederich. Quelles histoires se cachent derrière ces deux monuments ? Utilisez aussi des plateformes telles que le site <http://www.ons-jongen-a-meedercher.lu>
- Utilisez la liste de vérification pour les monuments afin d’analyser les deux monuments.
- Quel monument t’interpelle le plus personnellement ? Pourquoi ?

Liste de vérification

1. Description

- Quel événement ou quelle personnalité ce monument commémore-t-il ?
- Comment le monument est-il constitué ? Que représentent les différents éléments ?
 - symboles
 - figures
 - inscriptions
- Réalise un croquis du monument choisi et annote-le.
- Tiens aussi compte de l’emplacement et de la conception du monument sur place ainsi que de sa position centrale ou décentralisée.

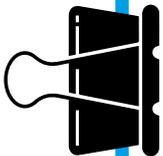
2. Origine

- Qui l’a construit ou fait construire, à quelle fin et à quelle époque ?
- Le monument a-t-il changé au fil du temps ?
- Indique quelle est sa fonction :
 - représentation précise du passé
 - interprétation du passé
 - hommage à la vie, à l’espoir
 - hommage à une personne, à un groupe de personnes, à un groupe professionnel, etc.
 - hommage aux idéaux
 - hommage aux héros
 - hommage à la nation
 - lutte contre le mal
 - promotion de la réconciliation
 - expression du désespoir
 - respect des principes démocratiques
 - autre :

.....

3. Et aujourd’hui ...

- Comment le monument est-il perçu par le public ?
- Y a-t-il des festivités autour du monument ? Si oui, lesquelles ?
- Prononce-toi : quelle importance ce monument revêt-il à tes yeux ? Justifie ta réponse.
 - Le monument véhicule un message qui demeure important à ce jour.
 - Le message est difficile à décrypter aujourd’hui, mais le monument est un témoin important de l’histoire de mon lieu de résidence / pays.
 - Le message du monument est obsolète ou pose problème. Le monument devrait être démantelé ou transformé.



Les monuments rappellent et mettent en garde



- Y a-t-il dans votre localité ou votre ville des monuments commémorant la bataille des Ardennes ou la Libération par l'armée américaine ? Apportez une photo en classe. Examinez le monument à l'aide de **la liste de vérification**.
- Examinez la carte dans la brochure (**troisième de couverture**) représentant les mémoriaux au Luxembourg. Quel lieu de mémoire se trouve le plus proche de chez vous ?
- En dehors du pays, il y a aussi des lieux de mémoire, des sites commémoratifs et des monuments qui rappellent les expériences de guerre de citoyen-ne-s luxembourgeois-e-s, p. ex. à Auschwitz (Pologne), Hinzert (Allemagne), Mauthausen (Autriche), Natzweiler (France) ou Tambow (Russie). Faites une recherche pour découvrir ce qu'on y commémore et de quelle façon. Vous pouvez aussi prendre contact avec les lieux de mémoire et demander plus d'informations.

Des témoins de l'époque se souviennent

Les souvenirs de cette époque hantent les personnes qui l'ont vécue jusqu'à la fin de leur vie. Visionnez la vidéo suivante. Répondez ensuite aux questions ci-dessous :



<http://www.ons-jongen-a-meedercher.lu/archives/themes/film-troubles-de-l-apres/videos>
(date de dernière consultation : 26/04/2024)



- Dans quelle mesure peut-on parler d'expériences traumatisantes ?
- Quelles solutions pourriez-vous imaginer pour aider ces personnes ?
- Comment peut-on faire face à ces souvenirs aujourd'hui ?

Un film du projet *Partizip 2* de l'Université du Luxembourg met en lumière des interviews de témoins de la Deuxième Guerre mondiale (réalisation : Loretta Walz, durée 11'42"). Ils-Elles répondent à la question : lorsque vous regardez en arrière sur votre vie, qu'aimeriez-vous transmettre à vos enfants et petits-enfants ?



<http://www.edulink.lu/8ac5> (date de dernière consultation : 26/04/2024)



- Visionnez la vidéo, puis **discutez** ensemble des questions suivantes :
 - Qui connaît encore des récits de guerre racontés par des membres de sa famille ?
 - Des membres de la famille ont-ils-elles des souvenirs d'autres guerres ?
 - Selon vous, ces projets numériques du souvenir sont-ils importants ?
 - Peuvent-ils remplacer le contact personnel avec des témoins de l'époque ?

Liens pour faire des recherches autonomes

Liens d'institutions au Luxembourg

- Comité pour la Mémoire de la Deuxième Guerre mondiale <https://www.cm2gm.lu/>
- Musée Mémorial du Général Patton <https://www.patton.lu/>
- Musée National d'Histoire militaire <http://www.mnhm.net>
- MemoShoah Luxembourg a.s.b.l. <https://www.memoshoad.lu/wpmsl/>
- Musée National de la Résistance et des Droits humains (MNRDH) <https://mnr.lu/>
- Fédération des Enrôlés de Force <http://www.ons-jongen-a-meedercher.lu/>
- Service de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale <http://www.edulink.lu/4e5h>
- Centre Cinqfontaines. Lieu de mémoire et centre éducatif <https://cinqfontaines.lu/fr/accueil/>

Liens d'institutions dans d'autres pays

- Centre européen du résistant déporté (ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof) <https://www.struthof.fr>
- Site commémoratif du camp de concentration spécial SS de Hinzert <https://www.gedenkstaette-hinzert-rlp.de/>
- Lebendiges Museum Online (LEMO) <https://www.dhm.de/lemo/>
- Memorial and Museum Auschwitz-Birkenau <https://www.auschwitz.org/en/>
- Musée de la Résistance 1940-1945 en ligne <http://museedelaresistanceenligne.org>
- United States Holocaust Memorial Museum <https://www.ushmm.org>
- Yad Vashem – The World Holocaust Remembrance Center <https://www.yadvashem.org/>

Beaucoup d'institutions soutiennent des projets d'élèves portant sur l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale au Luxembourg (expositions, voyages scolaires dans d'anciens camps de concentration, représentations théâtrales et autres manifestations, etc.).

Contactez le *Comité pour la Mémoire de la Deuxième Guerre mondiale*, la *Fondation luxembourgeoise pour la Mémoire de la Shoah* ou la *Fondation nationale de la Résistance*. Il existe en outre de nombreuses associations et organisations, comme *MemoShoah Luxembourg a.s.b.l.*, qui œuvrent pour la mémoire des différents groupes de victimes. Il est aussi possible de les contacter par écrit ou de les joindre par l'intermédiaire du *Comité pour la Mémoire*.



50 Faces - 50 Stories

La boîte *50 Faces* est un outil didactique qui comporte 50 biographies de guerre. Elle permet d'aborder différentes problématiques liées à l'expérience de la Deuxième Guerre mondiale du point de vue luxembourgeois.



duerchbléck! 7 "MEMORIES Erinnerungskultur(en) in Luxemburg"



Userguide. Hugo Heumann: ERLEBTES – ERLITTENES.

Guide didactique accompagnant la nouvelle édition des mémoires de Hugo Heumann: ERLEBTES – ERLITTENES. *Tagebuch eines deutsch-jüdischen Emigranten. Von Mönchengladbach über Luxemburg nach Theresienstadt.*

Éditeurs : Germaine Goetzinger et Marc Schoentgen.
Centre national de littérature et Comité Auschwitz, 2023.

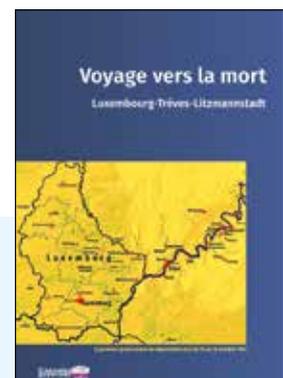


Exposition : State of Deception

Dans le cadre du partenariat entre le ZpB et le *United States Holocaust Memorial Museum*, l'exposition itinérante est mise gratuitement à la disposition des écoles secondaires, des médiathèques, des communes, des associations et des institutions culturelles.



Voyage vers la mort. Luxembourg-Trèves – Litzmannstadt



Impressum

Éditeur :

Zentrum fir politesch Bildung,
Fondation d'utilité publique, RCSL G236
138, boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg
info@zpb.lu
www.zpb.lu

Rédaction :

Steve Hoegener, Daniel Weyler, Marc Schoentgen

Crédits photos :

Lettres à Valentin Schmitz : collection privée de Felix Schmitz ; Luxembourg
Lettres et photo, propriété privée de Marguerite Meisch
Relevé d'état civil : collection du Musée National de la Résistance
Portrait de Michel Schmitz (1942/1943) : collection privée de Felix Schmitz ; Luxembourg
Extraits du journal de Michel Schmitz (1943) : collection privée de Felix Schmitz ; Luxembourg
Ons Hemecht. De freie Letzeburger (mai 1943) : collection du Musée National de la Résistance
Verre'der gi festgeholl (F-lib-nb-1531-sn Dudelange a) : collection du Musée National de la Résistance
Résistance Kahlgeschorene Frauen (F-lib-nb-1513) : collection du Musée National de la Résistance
Jader Castellani (photo portrait en uniforme) : collection privée d'Albert Castellani ; Dudelange
Jader Castellani comme élève de l'école professionnelle Esch/Brill: collection privée d'Albert Castellani ; Dudelange
Sources concernant Jader Castellani : collection privée d'Albert Castellani ; Dudelange
Plaque commémorative en mémoire d'Alphonse Dondelinger, Soleuvre : © Steve Hoegener 2020
Monument Antoine Diederich, Esch-sur-Alzette : © Steve Hoegener 2020
René Weyland, Monument Les Maquisards : collection de M. Serratrice ;
© Musée de la Résistance 1940-1945 en ligne
Photo des pavés de la mémoire : © Jwh at Wikipedia Luxembourg

Mise en page :

binsfeld

Année de parution : 2024

Date de dernière consultation des liens : 08/03/2024. Le ZpB décline toute responsabilité quant au contenu des sites web auxquels il est fait référence.

2^e édition revue et actualisée (2024)

ISBN : 978-2-919788-03-3

Également disponible en version imprimée



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Comité pour la mémoire de la
Deuxième Guerre mondiale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Service de la mémoire de la
Deuxième Guerre mondiale

